

## Initiation au développement des compétences psychosociales auprès de différents publics

13 et 14 mars 2023 - PRIVAS

Contribuer au développement des CPS est aujourd'hui reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. De nombreux travaux scientifiques ont permis de montrer l'efficacité de programmes ayant inspiré des expériences françaises. Les évaluations de ces programmes ont mis en évidence des leviers d'action centrés sur le développement des CPS. Cette formation d'initiation vous propose de découvrir ces leviers dans une démarche de promotion de la santé, visant à développer les aptitudes des individus sans oublier leur environnement de vie.

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Définir le concept des compétences psychosociales (CPS)
- Situer la démarche de développement des CPS dans le champ de la promotion de la santé
- Appliquer les postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS
- Cibler les leviers permettant le développement des CPS chez son public dans le cadre de ses missions

### PUBLICS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les publics du département de l'Ardèche sont prioritaires.

Si vous êtes porteur d'un handicap, merci de contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptés.

### PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour accéder à cette formation.

### INTERVENANT-ES

Pascale BALLIGAND et Mickaëla MARIÉ, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

### LIEU

Privas - lieu communiqué prochainement

### DURÉE & HORAIRES

2 jours soit 14h au total  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Version du 07/12/2022

1/2

## Initiation au développement des compétences psychosociales auprès de différents publics

13 et 14 mars 2023 - PRIVAS



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Groupe de 10 à 15 participants, maximum 2 personnes par structure.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, études de cas, travaux de groupes, mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques (supports de formation, bibliographie, documentation complémentaire) via un espace extranet.

Emargement par demi-journée de formation.

Evaluation : questionnaire de positionnement en amont, feedback sur les mises en situation et travaux de groupe, auto-évaluation, questionnaire de satisfaction à chaud, questionnaire de suivi à froid.

Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.



### PROGRAMME

#### Jour 1 :

##### Introduction des concepts de CPS

- Définition et intérêt des CPS
- Lien avec la promotion de la santé

##### Les compétences émotionnelles et sociales des concepts de CPS

- Connaissance de soi
- Identification et gestion des émotions et du stress
- Connaissance des autres et capacité d'empathie
- Mise en pratique, prise de recul sur sa posture, identification des leviers pour mobiliser et développer les CPS des publics

#### Jour 2 : Les compétences sociales et cognitives

- Vers une communication bienveillante et positives
- Favoriser les résolutions de problèmes relationnels, la gestion de conflits
- Mise en pratique, prise de recul sur sa posture, identification des leviers pour mobiliser et développer les CPS des publics

Renseignements pédagogiques :  
Mickaëla MARIÉ - IREPS ARA Délégation 07  
Tél. 04 75 64 46 44  
[mickaela.marie@ireps-ara.org](mailto:mickaela.marie@ireps-ara.org)

2/2



## DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

### INITIATION AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

#### AUPRÈS DE DIFFÉRENTS PUBLICS

13 ET 14 MARS 2023, PRIVAS

Votre inscription ne sera définitive qu'après validation de votre candidature par les formateurs et réception de votre convention ou contrat de formation signé.

Merci de remplir l'ensemble du bulletin afin que nous puissions traiter votre demande dans les meilleurs délais.

#### CONTACT DU/DE LA CANDIDAT-E

NOM : ..... Prénom : .....  
Profession / fonction : .....  
Adresse + VILLE (si inscription à titre individuel) : .....  
Email (**obligatoire** et **propre au candidat**) : .....  
Tél : .....

#### CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom/raison sociale et SIRET : .....  
Adresse : .....  
Nom et prénom du responsable hiérarchique : .....  
Email responsable (**obligatoire** et **différent de celui du candidat**): .....  
Tél : .....  
Nom et prénom du contact administratif pour la gestion de votre inscription (**si différent du responsable**) : .....  
Email contact administratif : ..... Tél : .....

Veillez noter SVP :

- ◆ Le nombre de participants est limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Après validation de votre demande, une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.

**Suite du bulletin en p.2 svp.**



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

[www.ireps-ara.org](http://www.ireps-ara.org)

N° de SIREN : 323 390 161—Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)



## DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

Pour finaliser votre demande de pré-inscription, merci de nous parler de vous...

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA FORMATION EN TANT QUE :

- Salarié(e) du privé (entreprise, association...)
- Salarié(e) du public
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier / Etudiant(e)
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant(e)
- Autre, merci de préciser : .....

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

.....

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

Bulletin à retourner par email ou courrier

**avant le 25 février 2023 à :**

**IREPS ARA délégation Ardèche**

**1 Avenue de Chomérac**

**07000 PRIVAS**

Tél. 04 75 64 46 44

**[contact07@ireps-ara.org](mailto:contact07@ireps-ara.org)**



**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**

**[www.ireps-ara.org](http://www.ireps-ara.org)**

N° de SIREN : 323 390 161—Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)